



## Contrat publicitaire souscrit par téléphone

Par **Marie240461**, le **10/07/2014** à **20:26**

il y a quelques mois une société d'édition m'a contactée pour m'offrir un emplacement publicitaire sur ses parutions, en me stipulant qu'une autre personne venait de se désister et me demandait une première fois de régler juste les frais d'expédition (720euros).

Naïve et alléchée, j'ai signé un premier contrat envoyé par mail et réglé les 720 €.

deux mois plus tard on me réclame 2160€ en me promettant un encart plus gros sans me stipuler que j'aurais à régler cette somme tous les trimestres et en m'envoyant un ordre d'insertion avec la mention pour solde de tout compte, après avoir reçu 3 chèques en règlement de cette somme.

aujourd'hui on me réclame encore de l'argent avec menaces de signalement et prélèvement automatique sur le compte de mon entreprise.....

Ladite société s'appelle XXXXX.

comment savoir si cette société existe vraiment.

J'ai contrôlé l'enregistrement au registre du commerce, le siret correspond mais pas le code NAF.

Par **pauline51**, le **11/07/2014** à **19:58**

Bonjour avez vous des nouvelles? Mon ami est dans la meme situation que vous et nous ne savons pas quoi faire!

Par **pauline51**, le **11/07/2014** à **20:02**

Bonjour avez vous des nouvelles? Mon ami est dans la meme situation que vous et nous ne savons pas quoi faire!

Par **Marie240461**, le **17/07/2014** à **14:39**

j'ai obtenu une remise de 50% sur le tarif et un échelonnement sur 5 mois pour le paiement en expliquant que je démarre et n'ai pas beaucoup de revenus

Par **maxinformatique**, le **29/07/2014** à **00:21**

contacté aujourd'hui , je confirme ce sont des escrocs, parlent mal le français, adresse@ gmail.com puis hotmail.fr, truc louches, mauvais plan...

Par **Cc007**, le **29/07/2014** à **13:43**

Bonjour,

Pour ma part, j'ai signé ce contrat il y a 7 jours, je viens de leur envoyer une lettre en AR pour annuler ce contrat (et fais opposition aux chèques émis).

Dégoûtée, de mettre faite avoir....

Toujours se méfier.

Par **Cc007**, le **30/07/2014** à **12:13**

Marie240461,

Ne payez pas et allez portez plainte, regardez ces liens:

Arnaque XXXX:

<http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-75005/un-editeur-de-plans-arnaque-des-pme-28-08-2010-1045363.php>

[http://www.lemans.maville.com/actu/actudet\\_-Arnaque-un-sale-plan-pour-les-commerçants\\_52734-2037741\\_actu.Htm](http://www.lemans.maville.com/actu/actudet_-Arnaque-un-sale-plan-pour-les-commerçants_52734-2037741_actu.Htm)

Par **maxinformatique**, le **30/07/2014** à **22:41**

contacté aujourd'hui , je confirme ce sont des escrocs, parlent mal le français, adresse@ gmail.com puis hotmail.fr, truc louches, mauvais plan...

Par **Paul79**, le **03/08/2014** à **13:20**

Bonjour !

Même arnaque sur Nantes; apparemment dans certaines villes les commerçants se sont rassemblés pour porter plainte; je pense qu'il ne faut pas lâcher même pour quelques

centaines d'euros car leurs agissements doivent cesser et plus les gens vont se manifester plus vite iront les procédures. De notre côté nous avons déposé une main courante afin d'annuler les chèques et envoyé une mise en demeure, et continueront si il le faut.

Par **Brise-Marine**, le **03/08/2014** à **14:26**

Bonjour,  
XXXXX, s'attaque à la Côte-d'Azur. Mon père, hôtelier de 72 ans, qui croyait travailler avec du personnel recommandé par la mairie, a signé pour 1200€ en chèques. Sur la facture, cela correspondait au total TTC. Or XXX nous réclame 3800€ de plus. Dès demain lundi, nous allons porter plainte à la gendarmerie et prévenir la mairie, la chambre de commerce, la chambre des métiers et le syndicat des hôtelier. Si un collectif se forme nous serions heureux d'en être informés, pour en faire parti.

Par **Cc007**, le **04/08/2014** à **09:35**

Bonjour,  
Formons des groupes pour être plus fort.

Par **Paul79**, le **06/08/2014** à **10:08**

Bonjour, je pense qu'il est en effet nécessaire de se regrouper et de faire une action en commun, cela fait 4 ans que ce mec arnaque les petites entreprises ca doit cesser

Par **maxinformatique**, le **10/08/2014** à **23:49**

contacté aujourd'hui , je confirme ce sont des escrocs, parlent mal le français, adresse@ gmail.com puis hotmail.fr, truc louches, mauvais plan...

Par **Cc007**, le **10/08/2014** à **23:56**

Cette société est connue aussi sous le nom de IVCOM, du coup je suis allé voir sur internet et là c'est l'avalanche de post. J'ai été vraiment crédule, j'aurai dû me renseigner avant!..

Par **maxinformatique**, le **14/08/2014** à **02:54**

contacté aujourd'hui , je confirme ce sont des escrocs, parlent mal le français, adresse@

gmail.com puis hotmail.fr, truc louches, mauvais plan...

Par **maxinformatique**, le **14/08/2014 à 12:01**

contacté aujourd'hui , je confirme ce sont des escrocs, parlent mal le français, adresse@ gmail.com puis hotmail.fr, truc louches, mauvais plan...

Par **delacroix**, le **23/08/2014 à 19:40**

J'ai le même problème avec XXX. Ils ont touché trois chèques malgré une lettre d'annulation. Je vais agir au début septembre et je vous tiendrai au courant. Il faut s'unir.

Par **stoon**, le **01/09/2014 à 17:04**

je me suis aussi arnaqué car je pensais signer pour 800€ en une seule fois et non pas pour un trimestre donc ils me réclament donc 2400€. Aucune facture de reçu et ils disent me mettre au tribunal!!!Je ne sais plus quoi faire

Par **Cc007**, le **02/09/2014 à 09:52**

Bonjour Stoon,  
Ne payez pas et faites comme nous, allez porter plainte contre eux... Ces gens là savent comment arnaquer les honnêtes commerçants, il ne faut pas se laisser faire.

Par **tariendittarienvu**, le **03/09/2014 à 14:22**

Bonjour,

La plus part des Sociétés d'éditions sont sérieuses. J'en ai fait l'expérience à plusieurs reprises. Ne mélangez pas tout et lorsque vous souhaitez citer des arnaques, ne citez pas le nom de gens sérieux...

Vous les associez, par erreur, à ce genre d'approches négatives. Nous serions tous perdant car sans annonceurs, les éditeurs augmenteront leurs tarifs... Et ça m'embêtera comme beaucoup d'autres vraiment.

Merci pour votre compréhension.

A bon entendeur.

Par **delacroix**, le **03/09/2014 à 18:16**

Après avoir payé trois chèques pour un total de 620 €, j'ai envoyé ce jour une lettre R/AR demandant le remboursement sous huitaine sous peine d'action en justice. Je vous tiendrai au courant. Aymar Delacroix

Par **tariendittarienvu**, le **03/09/2014 à 20:02**

Bonsoir,

J'espère que vous avez un motif sérieux car refuser éventuellement votre demande ne ferait pas de ces gens des voleurs.

Par **Cc007**, le **03/09/2014 à 20:35**

Pourquoi Mr Tariendittarienvu voulez-vous les défendre? Nous avons tous eu des gros problèmes avec eux, et il y a beaucoup de procédures en cours. Nous n'inventons rien et respectez nos dires . MERCI

Par **tariendittarienvu**, le **03/09/2014 à 21:00**

**Désolé si mes propos ont mal été interprétés. Je ne mets absolument pas votre parole en doute.[smile31]**

**Je tenais juste à préciser que la plus part des éditeurs sont des gens honnêtes et sérieux.**

**Le fait de se voir refuser l'annulation d'un abonnement, ne veut pas dire que les gens que vous citez sont de mauvais partenaires.**

**Mais vous avez sûrement des raisons valables.**

**Il se trouve, pour simple exemple que l'entreprise [www.editions-.....fr](http://www.editions-.....fr) dont vous parlez sont des professionnels avertis avec qui je travaille depuis plusieurs années.**

**J'ai du avoir beaucoup de chance et à plusieurs reprises.**

**Je vous souhaite, néanmoins, que vos soucis se régleront selon vos désirs.**

**Il serait plus judicieux et plus prudent de ne citez aucun nom la prochaine fois.**

**Je n'aurais, dès lors, pas rebondi ![s]/s][smile31][smile7][smile17]**

Par **pierrevlbn**, le **16/09/2014 à 23:26**

Bonsoir, de découvrir ce forum me confirme que j'ai investi à fonds perdus!!! J'ai ouvert mon commerce en juin, contacté mi juillet je leur ai payé 600€ par chèque, ils m'ont rappelé aujourd'hui car je leur devrais encore 1800€, mais si je paye tout de suite ils peuvent me faire

une grosse réduction...

Je suis sur Lyon, si régionalement nous pouvons nous grouper, je suis ok.

Par **Geo71420**, le **18/09/2014** à **13:07**

Bonjour,

Pierrevlbn, pourrions-nous prendre contact? je suis de saone-et-loire et je viens de découvrir que j'ai été victime de la même arnaque.

Par **Geo71420**, le **18/09/2014** à **20:51**

Bonsoir,

De mon côté, j'ai été démarché par téléphone, ils m'ont proposé un encart publicitaire sur un dépliant à un tarif très attractif car je venais de me déclarer en tant qu'auto-entrepreneur. J'ai donc souscrit au contrat et payé (tout comme l'explique brise-marine dans son commentaire)

La société s'appelle XXX.

Ce matin, le commercial m'a rappelé pour me dire qu'il fallait que je redonne une somme d'argent c'est là où je me suis posé des questions.

J'ai donc fait des recherches sur internet et trouvé ce site.

Mon problème est que, comme les autres, j'ai déjà versé de l'argent.

Par **Cc007**, le **18/09/2014** à **23:22**

Bonsoir,

Pierrevlbn et Geo71420, rapprochez-vous d'une association de commerçants ou artisans, déjà pour les informer et peut-être (malheureusement) pour trouver d'autres victimes.

Moi, c'est ce que j'ai fait dans ma ville;

Courage

Par **Marie240461**, le **08/10/2014** à **10:08**

je reviens dépitée car je me rends compte que c'est bien une arnaque, je fais opposition aux chèques restants et je contacte les instances nécessaires, j'habite dans le 38, merci de me faire savoir si d'autre personnes dans la région sont dans mon cas.

Par **delacroix**, le **08/10/2014** à **12:31**

Je propose à tous ceux qui travaillent dans le 75 ou les départements périphériques de prendre contact avec moi car je vais attaquer devant le tribunal de commerce de la Seine. Aymar Delacroix 06 60 83 33 07.

Par **Jibi7**, le **08/10/2014** à **15:37**

Pour avoir été censuré , "bashé" à plusieurs reprises..en donnant les moyens aux arnaqués de s'attaquer sans se tromper aux véritables truands..je m'etonne que certains pretendent ici continuer a reprocher de donner un minimum d'info necessaire a eviter les confusions entre voyous et gens honnetes et surtout permettre rapidement les actions collectives...qui doivent etre précises , bien ciblées et bien renseignées.

Par **Elo 22**, le **23/10/2014** à **17:50**

Bonjour !

Comme tout le monde j'ai été arnaqué par eux. J'ai déjà payé 600€, et 800€ quand ils m'ont rappelé !! Seulement aujourd'hui ils viennent de me rappeler pour me dire que je dois payé 1590€ par trimestre, inutile de vous dire que j'ai incendié le type au téléphone. Il m'a menacé en me disant qu'ils allaient m'envoyer les huissiers! Est ce que quelqu'un a décidé de ne plus les payé après leurs appelle?

Par **simonNantes44**, le **28/10/2014** à **08:45**

j'ai le même problème mais avec une société qui se nomme edition régionale de france. Ils sont à paris  
Concernant les XXX, j'ai toujours commandé des livres chez eux et depuis très logntemps et j'en suis super satisfait  
vous leur faites une mauvaise presse

Par **Céline33**, le **04/11/2014** à **10:49**

Bonjour, je me rends compte que j'ai sûrement été escroqué... C'était tellement alléchant, mais je devais faire vite car ils devaient boucler rapidement (comme pour pas mal d'autres, quelqu'un s'était désisté et il y avait une place libre...). Au début c'était 600€ (mai 2014) et je pensais que c'était pour un an... erreur! Un mois après un commercial me rappel que je devais encore 1800€ pour les trois trimestres restants...! Comme je ne me suis pas laissée faire, ils ont baissé le prix à 900€, toujours une somme... et j'ai donné les chèques. En juillet je les recontacte et le commercial m'envoi par mail le déroulement, comme quoi j'allais recevoir en sept 2014 un exemplaire... mais depuis, silence radio! Plus de réponse aux mails! Je ne sais pas encore quoi faire, je vais voir... Je suis dans le 33

Par **manoutchi597**, le **07/11/2014** à **13:51**

Qui a connaissance d'une société parisienne intramuros qui fait. Ce genre d'arnaque ?

Par **delacroix**, le **07/11/2014** à **18:03**

Finalement, j'ai demandé à un avocat de prendre l'affaire en main. Je vous tiendrai au courant car cela pourra vous aider. A Delacroix

Par **Hugo CE**, le **20/11/2014** à **12:39**

Bonjour à tous,

Je tenais via ce message à vous remercier pour ces précieuses informations. Je viens de passer à côté de cette arnaque grâce à vous.

Mécanique effectivement très bien huilée : des milliers d'exemplaires distribués, chaque euro investi vous rapportera au moins 6 fois plus, c'est le dernier jour avant la clôture de la maquette, il nous manque une entreprise comme la vôtre ... bref, un discours alléchant et peu de temps pour réfléchir. Ils maîtrisent bien leur affaire !

Merci encore,

Hugo

Par **larage**, le **28/11/2014** à **15:36**

Bonjour,

Je viens de subir la même arnaque avec la société XXX...qui vend un 1<sup>er</sup> contrat dans l'urgence, et comme beaucoup j'ai payé...puis à nouveau sollicité pour payer à nouveau sous peine de poursuites....etc...etc....apparemment la même arnaque !!!

Je suis du 21....si malheureusement d'autres personnes sont dans mon cas...essayons de faire action commune également avec les départements limitrophes....

Si certains parmi vous ont pu avancer après oppositions de chèques, merci de nous faire part de vos conseils.

Si opposition de nos chèques, ont ils des recours contre nous ?

Ils sont menaçants au téléphone !!!

Merci

Par **marianef**, le **05/12/2014 à 14:13**

bonjour

c'est en lisant votre article que je me rends compte qu'une femme blonde décoloré la 50 aine est venu chez moi pour me vendre cette publicité  
aujourd'hui on me réclame 3 fois la somme que j'ai déjà versé s'ou poursuite judiciaire si je ne paye pas  
je l'ai ai menacé de porter plainte et la on me dit que le commerciale n'avait pas vu que je bénéficiait de l'offre jeune entreprise  
aujourd'hui la société m'a prise la somme de 1320€ et je ne sais quel recours avoir

Par **seby14**, le **09/12/2014 à 19:54**

Bonjour , hier j'ai reçu un appel me reclamant la somme de 4500 euros d'impayé chez eux(alors que mon contrat n'était que de un an non renouvelable et acquitté dune somme déjà importante ) et donc ilme reclame cette argent car apparemment mon contrat était renouvelable sur 3 ans n'ayant jamais reçu de facture de leur depuis ces 3 ans ni recommande rien JE SUIS TOTALEMENT PERDU

Par **mickange41**, le **17/01/2015 à 18:09**

bonjour à tous et bien moi je me suis fait avoir il faut bien des couillu dans la vie.Sauf que la j'ai décider de porter plainte car c'est la quatrième fois qu'il m'appel pour payer encore (en plein divorce me retrouvant seul avec mes 4 enfants et mon exfemme payant pas de pension j'ai décider de ne pas me laisser faire,tombe bien j'ai un avocat sous la main)J'ai rendez avec lui le 26 janvier je vous tiens au courant ,mais si des personnes veulent ajouter leur histoire pourquoi ne pas crée un groupe de plainte contactez moi sur micromike41@yahoo.fr.Sinon je vous tien au courant de la suite étant donne que j'ai vue qu'a Paris ils ont en procédure judiciaire je vais voir si je peux me rajouter sur le dossier

Par **Stéph17,Charente Maritim**, le **22/01/2015 à 23:42**

Bonsoir, quelle tristesse de voir que nous sommes si nombreux à nous être fait prendre dans leurs filets,moi d'habitude si attentif à ce genre de chose, j'ai été appelé récemment pour m'indiquer que j'allais recevoir les exemplaires le 16 décembre 2014 et rien et pour me dire qu'en fait c'était pour 1 seul trimestre ce que j'avais payé...Les pauvres, ils n'ont pas de chance , je suis insomniaque et je travaille pour un gros groupe en franchise, je vais donc inondé tous mes collègues de France (500) réparti sur toute la France pour les prévenir et leur dire de faire passer le message aux mairies et association de commerçants, je peux vous garantir que l'année 2015 sera l'année de trop pour eux, l'argent est trop dur à gagner pour qu'il soit perdu si inutilement, ils ont eu 1200 euros ils n'aurons pas un centime de plus mais ils vont regretter d'avoir franchi le pas de ma porte, bonne chance dans vos démarches.

Par **maxou91**, le **21/02/2015** à **21:20**

Veillez me contactez rapidement par tel au 07.78.80.20.01,car je me suis fait aussi arnaquer de la même façons que vous par la Société Descartes Editions IV com qui est la même société sous 2 noms différents.

Je partage votre avis nous devons nous rassembler en collectif pour les trainer en justice et qu'ils payent des dommages intérêt si besoin est.

J'ai fait plusieurs chèques (7) au total d'un montant pour chacun de 342.85.

Je n'ai pour l'instant d'autre recours que de portez plainte auprès du Procureur de la République pour escroquerie et abus de confiance pour un litige Commercial.

Pour info me concernant,le premier chèque aurait du être encaisser apres les 14 jours de délai de rétraction revu et corrigé par la loi Amon du code de la consommation (Année 2014) qui était avant de 7 jours (c'est toujours bon à savoir).

J'ai envoyer ma demande de rupture de contrat durant cette période en recommandé avec accusé de réception.

A ce jour il n'y a plus moyen de pouvoir les joindres,et quand parfois j'ai affaire à un sous fifre qui est sûrement charger de filter les appels.

Ils de vous promettent toujours de vous rappeler mais ne le font pas du tout.

Donc merci encore une fois de bien vouloir me contactez dans les + bref délais afin de faire le nécessaire rapidement tous ensemble.

A ce titre j'ai envoyer le meme mail a d'autres participants du forum afin de continer dans cette démarche de pouvoir éventuellement si nous y arrivons tous ensemble afin de faire fermer cette société d'escrocs.

Si je n'étais pas joignable pour diverses raisons vous pouvez toutefois me laissez un message sur mon répondeur je ne manquerait pas de vous rappelez

Monsieur Matthieu Nicaise

Par **maxou91**, le **21/02/2015** à **21:21**

Veillez me contactez rapidement par tel au 07.78.80.20.01,car je me suis fait aussi arnaquer de la même façons que vous par la Société Descartes Editions IV com qui est la même société sous 2 noms différents.

Je partage votre avis nous devons nous rassembler en collectif pour les trainer en justice et qu'ils payent des dommages intérêt si besoin est.

J'ai fait plusieurs chèques (7) au total d'un montant pour chacun de 342.85.

Je n'ai pour l'instant d'autre recours que de porter plainte auprès du Procureur de la République pour escroquerie et abus de confiance pour un litige Commercial.

Pour info me concernant, le premier chèque aurait dû être encaissé après les 14 jours de délai de rétractation revu et corrigé par la loi Amon du code de la consommation (Année 2014) qui était avant de 7 jours (c'est toujours bon à savoir).

J'ai envoyé ma demande de rupture de contrat durant cette période en recommandé avec accusé de réception.

A ce jour il n'y a plus moyen de pouvoir les joindre, et quand parfois j'ai affaire à un sous-fifre qui est sûrement chargé de filtrer les appels.

Ils de vous promettent toujours de vous rappeler mais ne le font pas du tout.

Donc merci encore une fois de bien vouloir me contacter dans les + brefs délais afin de faire le nécessaire rapidement tous ensemble.

A ce titre j'ai envoyé le même mail à d'autres participants du forum afin de continuer dans cette démarche de pouvoir éventuellement si nous y arrivons tous ensemble afin de faire fermer cette société d'escrocs.

Si je n'étais pas joignable pour diverses raisons vous pouvez toutefois me laisser un message sur mon répondeur je ne manquerais pas de vous rappeler

Monsieur Matthieu Nicaise

Par **dimelec**, le **23/02/2015** à **19:21**

bonsoir à tous, voilà, ils ont encore fait une victime, rassemblant nous et menons une action commune contre ces voleurs, je parle de descartes édition, il ne sont sûrement pas les seules d'ailleurs, merci à Mr Delacroix pour son conseil, faire opposition sur les chèques et ne rien payer de ce qu'il demande, ce qui est perdu est perdu, je vous tiens au courant...

Par **cyril95**, le **17/03/2015** à **15:23**

Bonjour. Je viens de découvrir que je me suis fait également avoir par la même société de pub. J'ai déjà versé 3 fois 280€ et là on m'a harcelé au tel pour que je paie la somme de 2100€ que bien sûr je n'ai pas payé je suis du 95 si d'autres personnes sont dans le même cas dans mon département contactez moi

Par **dimelec**, le **17/03/2015** à **18:22**

bon voila, j'ai étai a la gendarmerie avec le contrat, tout est écrit, c'est nous qui sommes trop impatient, malheureusement, quand on veut que ça marche, moi je leur ai dis que j'etais dans l'incapacité de payer, il m'ont fait 50%, pour le tirage, affaire a suivre...

Par **yaya3000**, le **20/03/2015** à **12:17**

Bonjour à tous,

Attention à la société DesCartes Editions, M. Gilles Goujon m'a contacté. Cet interlocuteur est très persuasive en vous proposant une place sur le plan de la ville de votre localité. Il vous propose de ne payer que les frais d'expédition environ 600 euros. C'est bien sur une arnaque !

Voici le mail reçu :

Cher Monsieur,

Suite à notre entretien téléphonique de ce jour, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la proposition commerciale, concernant votre référencement sur le plan de la ville et peripherie, et vous remercie de bien vouloir me retourner ce document validé, afin de vous réserver l'emplacement désigné lors de notre conversation téléphonique.

Vous pouvez également consulter notre site internet :  
[www.descartes-editions.fr](http://www.descartes-editions.fr)

Méfiez -vous !

Par **cyril95**, le **20/03/2015** à **12:21**

Bonjour j'ai eu exactement la même chose. Seul différence la sommes à payer bien plus importante...

Par **bulotl**, le **25/03/2015** à **08:07**

Bonjour a tous,

Egalement victime de crédulité, et de confiance en la nature humaine. J'ai verse 4 cheques de 180. Je suis harcelé pour verser 2290 euros en plusieurs fois sans frais. Un coursier est meme envoyé pour récupérer le règlement. Ayant refuser de payer, j'ai été de nouveau contacte par telephone il me propose une remise et me demande de signer un nouveau contrat d'insertion pour 3X 600 euros.

Afin d'organiser une défense efficace est il possible qu'une personne ayant deja contacte un avocat puisse informer les autres de la démarche à suivre pour arrêter cette anarque. merci

Par **bulotl**, le **25/03/2015** à **08:10**

Bonjour a tous,

Egalement victime de crédulité, et de confiance en la nature humaine. J'ai verse 4 cheques de 180. Je suis harcelé pour verser 2290 euros en plusieurs fois sans frais. Un coursier est meme envoyé pour récupérer le règlement. Ayant refuser de payer, j'ai été de nouveau contacte par telephone il me propose une remise et me demande de signer un nouveau contrat d'insertion pour 3X 600 euros.

Afin d'organiser une défense efficace est il possible qu'une personne ayant deja contacte un avocat puisse informer les autres de la démarche à suivre pour arrêter cette anarque. merci

Par **cyril95**, le **14/04/2015** à **14:41**

bonjour, je vien de recevoir ce matin par la poste la fameuse distribution de plan de ville avec encart publicitaire ! bah c'est vraiment bien une arnaque : 800e pour recevoir une enveloppe ouverte avec 5 plans du département dedans a distribuer soit même et avoir même du mal a trouver son propre encart de pub sur le plan tellement il yen a ! bref on nous promet une pub avec des tirage par centaines c'est faux ! j'ai bien fait de dire stop a cette societe et de ne pas avoir payer ce qu'il me demandai en plus (+2000e) voilà pour ma situation

bonne journée

Par **delacroix**, le **23/04/2015** à **19:53**

Téléphonez-moi au 06 60 83 33 07, j'ai trouvé un avocat qui agirait pour plusieurs. Delacroix

Par **ge141131**, le **04/05/2015** à **10:01**

Bonjour,la même chose,un désistement, 4 chèques de décembre14 à mars, visite avec engagement puisque l'ordre de commande tient lieu de facture, quatre chèques avec au dos le 25 avril au 25 aout car plus sûr que les prélèvements! Une personne doit venir les prendre mais personne n'est venu, au téléphone, les envoyer. Chose faite, Le premier débité le 20 avril et le second le 29 avril. Je vois ma banque demain pour?

Par **delacroix**, le **04/05/2015** à **15:39**

Vous pouvez joindre de ma part: Me Ariane Bourgeois 01 75 83 49 79  
ab@avocat-colombes.com.  
A Delacroix

Par **delacroix**, le **04/05/2015** à **15:40**

Vous pouvez joindre de ma part: Me Ariane Bourgeois 01 75 83 49 79  
ab@avocat-colombes.com.  
A Delacroix

Par **mickange41**, le **30/06/2015** à **16:39**

Voila les dernières infos

J'ai bien déposé plainte a la gendarmerie de chez moi (41370) Ils ont envoyer le dossier a Paris étant donne que l'adresse de Descartes est la-bas. J'ai attendu et depuis plus rien jusqu'à aujourd'hui .L'huissier du tribunal de commerce m'a contacter pour me demander si j'habitais toujours a la même adresse car le recommander est revenue(en fait ce sont tromper d'une lettre dans mon nom)En fait Descartes a déposer plainte au tribunal du commerce pour non paiement de ma part,et du coup l'huissier m'a dit que ce n'est pas pénal mais commercial ,alors ma plainte ne sert a rien .J'ai envoyer l'infos a mon avocat et j'attend sa réponse.En plus ça tombe mal pour eux je viens de divorce ,j'ai récupérer la garde de mes 4 enfants et maintenant je suis chômeur (fermer aussi mon entreprise étant donne que la pub Descartes a tout prix au niveau finance et m'ont rien apporte et que l'état a décider que des décembre 2015 toutes les autos entreprise doivent changer de statue mini micro entreprise et que moi cela ne me convenais pas .Voila je vous tient au courant mais je pense que mon avocat aura besoin d'autre témoignage au cas ou je vous mettrai ses coordonnées a plus

Par **delacroix**, le **30/06/2015** à **22:28**

J'ai transmis des dossiers à une avocate: Ariane Bourgeois 01 75 83 49 79  
ab@avocat-colombes.com. Si elle a suffisamment de demandes vous pouvez lui faire confiance. Aymar Delacroix

Par **mickange41**, le **03/07/2015** à **18:18**

bonjour a tous pour l'injonction de payer établie par le tribunal de commerce ne vous inquiété pas vous avez un moi pour signaler par lettre recommander au greffe du tribunal de commerce du lieu (envoyer)pour leur signaler votre désaccord concernant le montant que vous seriez redevable.Le tribunal de commerce recevant le plaintes des entreprises en reçoive tellement qu'il vérifie les preuve fournis par le plaignant et si cela correspond a sa plainte il accord le fait que vous êtes redevable du coup si vous ne répondez pas le mois votre désaccord vous devenez réellement redevable de cette sommes.Comme ça l'entreprise plaignante n'a pas a passer devant le juge avec vous si vous n'avez pas fait le nécessaire et du coup ont gain de causze

Par **nathly64**, le **28/09/2015** à **20:00**

Bonsoir, Je pense avoir été naïve également sur cette société.

J'ai eu la visite d'une commerciale en février 2015, vous embobine avec ses plans qu'elle a en appui pour vendre son produit. 5 chèques de 240€ pour une distribution de plan en juillet. Je me croyais tranquille mais un appel téléphonique m'informe que je dois aussi régler 2 autres envois, donc 6 chèques supplémentaires de 600€. Je vous passe les détails menaçants tout en subtilité.

En conclusion 4800€ dans la nature, et toujours pas de plan. Heureusement que je n'attends pas après eux pour travailler.

Je trouve honteux qu'un individu puisse créer une ou plusieurs sociétés légalement et abuser des artisans, commerçants et autres... sans être inquiété. Impossible de faire opposition aux chèques, ce n'est pas légal me dit la banque.

Nous sommes bien informés par la chambre des métiers, ou du commerce sur les arnaques, mais des noms de Sociétés seraient plus à même de nous méfier.

Je ne comprends pas que ces sociétés ne soient pas bloquées, si un trop grand nombre de plaintes existent....

Par **laulana**, le **18/12/2015** à **17:29**

Bonsoir,

je suis actuellement victime de ce genre d'escroc, ce sont tout vos témoignages qui m'ont permis de comprendre que "l'erreur" ou "la naïveté" dont j'ai fait preuve était en fait une arnaque. J'ai porté plainte ce matin à la police nationale qui a tout à fait compris et qui ont déjà eu des cas similaires.

Parmis vous y a t'il des personnes qui ont portés plainte ? si c'est le cas comment cela s'est il terminé ?

J'ai appelé l'avocate suggéré par le pseudonyme delacroix que j'ai contacté juste avant, l'avocate a des tonnes de dossiers comme nous sur le bureau !

Par **nathly64**, le **21/12/2015** à **00:24**

Bonsoir,

A ce jour, je n'ai pas encore porté plainte, mais une de mes connaissances "oui" et rien ne se passe. Elle a aussi appelé le service des fraudes, qui ont connaissances de ces arnaques, mais difficile de prouver car ces sociétés sont très futées et à la limite de l'illégalité.

Nous pensons prendre contact avec toutes les enseignes citées sur notre plan et faire un courrier au services des fraudes.

Par **JMA76600**, le **13/01/2016** à **00:33**

Je me suis faits démarché par cette société bidon (EDP pour éditions du plan)

Une commerciale (mme fressange) me contacte et m'annonce qu'un annonceur s'est désisté et que l'on m'offre l'emplacement. TOUT EST GRATUIT

Au bout de 5 minutes de bla bla, elle m'annonce que j'ai seulement à régler les frais de distribution (720 euros payable en 4 fois par chèque)

Une maquettiste doit même venir me rencontrer. Il s'avère après enquête, que la commerciale et la maquettiste ne font qu'un

J'ai senti l'arnaque dès le départ donc je n'ai donné aucune suite...

J'ai signalé ces agissement à la gendarmerie en communiquant le numéro de portable de la maquettiste et le numéro du siège des éditions EDP (ou IV COM ou encore Descartes éditon)

Par **nathly64**, le **13/01/2016** à **12:18**

C'est exactement le même scénario et la même commerciale qui m'a contacté en février 2015 mais dans le département de l'Essonne.

Je viens de prendre contact par mail avec l'avocat d'Aymar Delacroix, afin de fournir plus d'éléments à son dossier.

Par **Madame chouquette**, le **14/01/2016** à **22:52**

Bonsoir, nous nous avons été bien naïfs car nous sommes tombés dans le piège de la société Master cartes qui par un coup de téléphone nous offrait soit disant une publicité qui devait nous revenir à 150 euros par trimestre. Cette femme nous a induis en erreur en nous disant qu'elle travaillait en collaboration avec l'office du tourisme de Valras plage ce qui est faux. Cette super offre qui devait être un coup de pouce aux jeunes créateurs que nous étions nous revient à ce jour à 2520 euros. Le dernier appel de ce matin nous réclamait encore 6000 euros, inutile de vous dire que cette fois nous leurs avons dit non!! Cette après midi nous avons déposé une plainte contre cette société à la gendarmerie. Oh nous savons que nous n'aurons sûrement jamais la somme réglée, mais au moins il faut espérer que ces escrocs seront punis. Bien sur les chèques qui devaient être encaissés en plusieurs mois ont tous été débités du compte de notre société. Prudence pour les prochains.

Par **mitch33**, le **05/03/2019** à **12:23**

bonjour nous avons eu le meme démarchage et la aujourd'hui coup de téléphone .... dette accumulée de quasi 40 000 euros ... et meme cas que tout le monde ici démarchage avec annonceur qui se désiste 720 euros ... bla bla ... et en discutant avec le gars au tel ( plutot désagréable ) il consent a un gest ... si je paye 3000 euros ( en 3 fois ) il annule toute la procédure ... ça ressemble vraiment a de l'extorsion non ??? siiiii !!!!

et biensur nous n'avons eu aucune facture et aucune preuve de la parution de quoi que ce

soit

nous avons appelé notre comptable et allons porter plainte

le plus étrange c'est que le mec au bout du fil était super pressé de trouver un accord

nous allons voir avec l'assurance si ce genre de chose peut entrer en compte pour l'aide juridique et les poursuivre

une chose de sûre je ne compte pas leur verser un seul centime